

1 24 ÉLECTIONS 2023

STÉPHANE PROVOOST 4ÈME CANDIDAT À LA PRÉSIDENTE DE LA SETF

Il avait jusqu'à ce vendredi pour cocher la case "candidat à la Présidence" en plus de sa candidature nationale au collège des entraîneurs et il aura attendu la dernière ligne droite pour se déclarer : Stéphane Provoost devient le 4ème candidat déclaré pour la Présidence de la SETF. Comme nous l'avons fait pour les trois précédents, nous lui avons demandé en premier lieu son état d'esprit avant de rentrer prochainement plus en détails sur ses axes de programme.



©Scoopdyga

Stéphane Provoost

L'homme de l'Écurie Danover aura donc attendu le dernier moment pour que cela se sache. "Seule ma femme était au courant et je ne l'ai fait qu'avec son accord", mais sa réflexion date depuis déjà un bon moment. Depuis les dernières élections en fait : "J'avais longtemps hésité il y a quatre ans avant de me raviser. Pas cette fois", nous a expliqué ce samedi matin Stéphane Provoost. Une annonce qui a pu surprendre de prime abord, ce qu'assume complètement le Normand : "J'ai fait ça hier vendredi à dix minutes de la clôture, comme mes déclarations de partants ! J'ai vu qu'il y avait une course à trois partants et j'ai voulu être le quatrième. Les courses à trois partants, il faut les courir. Quitte à se présenter au national dans le collège des entraîneurs, autant aller un peu plus loin et me présenter aussi à la Présidence. Pourquoi pas ? Je ne me bats contre personne mais simplement pour la pérennité des courses en France. Contrairement à d'autres, je connais la réalité du quotidien et la réalité du terrain, c'est important."

Comme pour les trois autres candidats, nous soumettrons Stéphane Provoost au jeu de la grande interview pour connaître son programme et ses axes de travail. En préambule, il nous a livré ses deux préoccupations principales : "Il

faut tout faire pour que les allocations permettent aux professionnels de vivre de leur métier, ce qui est de plus en plus compliqué au regard des augmentations des coûts tous azimuts et on a de plus en plus de mal à s'en sortir. L'autre axe essentiel est l'emploi et la recherche de nouveaux salariés et apprentis pour la filière courses". À 44 ans, Stéphane Provoost se lance pour la première fois dans le grand bain d'une élection en deux étapes, celle du collège national et donc, en cas d'élection au Comité, à celle de Président de la SETF : "Je n'avais jusqu'ici jamais trouvé de motivation nécessaire ou suffisante pour me présenter même dans une association ou un syndicat. Cette fois, si."

Connu comme l'un des plus gros pourvoyeurs de partants en France chaque année, la question de la gestion de son activité et de celle de Président se pose inévitablement. Il y répond par un engagement : "Je considère que le Président ne doit pas être décideur de tout : il est en haut de l'affiche mais doit surtout être bien entouré. Alors, si je venais à être élu, je serais peut-être amené à réduire mon activité, de la mettre entre parenthèse, le temps de la mandature. Je ne veux pas qu'on devienne comme la Belgique des courses." ■



COMMENT ET POURQUOI CONTRE LA PÉNURIE DE PARTANTS ?

La baisse du nombre de partants est devenue l'une des priorités de la SETF, avec la volonté bien sûr de l'enrayer et de réorienter à la hausse les indicateurs liés aux tailles des pelotons. Depuis plusieurs mois, un groupe de travail issu de la Commission des Programmes et du Code a planché sur des solutions. Au final, c'est un ensemble de leviers qui va être actionné dans les prochaines semaines et les prochains mois. Car l'enjeu des partants renvoie à des causes multifactorielles sur lesquelles il faut agir en même temps.

C'est un véritable plan d'actions que la Société d'Encouragement à l'Élevage du Trotteur Français (SETF) va déployer cet automne et l'année prochaine. Directeur des courses et de l'association SETF, Guillaume Maupas pose le contexte et les enjeux : *"Toutes ces actions sont la déclinaison du plan présenté au mois de mai au Comité. L'ensemble du projet n'a qu'un seul objectif : augmenter la moyenne des partants, et essentiellement dans les courses Premium, incluant bien évidemment les épreuves supports des événements. Nous avons essayé de faire disparaître ou de diminuer les freins - temporairement ou définitivement - qui interagissent en défaveur du nombre de partants. Ces actions ont été approuvées à l'unanimité par le dernier Comité."* Ces leviers sont bien multiples : il s'agit de créer un environnement général plus propice aux partants. Ce qui revient à dire que les décisions visent à encourager les socioprofessionnels à garder plus longtemps leurs chevaux dans le circuit en leur offrant de nouvelles perspectives de

carrière.

"L'objectif est de retrouver un potentiel de partants dans nos courses en levant les freins."

Guillaume Maupas

La baisse rapide du nombre moyen de partants depuis 2017

De 2000 à 2017, le nombre moyen de partants par course au trot (toutes catégories confondues) était quasiment stable, passant ainsi de 13,87 en 2003 à 13,77 en 2017. À partir de 2017, cet indicateur chute année après année. Il est de 12,65 en 2022 (-8 % versus 2017).

Plusieurs leviers sont activés en 2023 et seront poursuivis en 2024 qui concernent :

- Les conditions de courses (abaissement des minima par âge en région parisienne comme en régions, déplacement calendaire de l'application desdits minima),
- La réglementation liée aux chevaux (à partir du 1er janvier 2024 : suppression des requalifications et des exclusions de 45 jours pour conditions particulières),
- Un calendrier plus progressif des temps imposés aux qualifications,
- Le programme et la réglementation liés aux hommes/femmes (nouvelle répartition possible des courses pour apprentis-lads-jockeys).

Pourquoi faut-il sauver le "soldat" partant ?

C'est en quelque sorte l'alpha et l'oméga des courses. Les partants sont la base et la finalité de l'ensemble de la filière hippique. Chaque partant est important et porte avec lui plusieurs dimensions : une dimension sociale (avec les socioprofessionnels qui œuvrent à sa compétitivité), économique (avec un ensemble d'acteurs qui vivent grâce à chaque partant) et commerciale (comme offre d'enjeux qui retourneront en partie dans la filière). Le partant est en quelque sorte la brique de base qui construit l'ensemble de la maison des courses. Il a même une valeur économique et financière établie. La SETF inscrit 5.000 courses au calendrier Premium. **Un partant supplémentaire par course rapporte, en moyenne, 15 K€ d'enjeux.** Si la moyenne des partants par course baisse d'une unité, l'impact est une perte de 75 M€ d'enjeux soit une baisse de 6 M€ de PBJ (dont une partie revient aux socioprofessionnels). Plus la moyenne baisse plus le taux de perte augmente.

■ BAISSÉ DES GAINS MINIMA

► Baisse des gains minima sur le meeting d'hiver de Vincennes de 15 %

Trois simulations ont été réalisées à -10 %, -15 % et -20 %. C'est la proposition à -15% qui a été jugée la plus raisonnable et donc approuvée par le groupe de travail.

Ces gains minima seront reportés sur 2024 pour les meetings de printemps, d'été et d'automne parisiens et sont donc valables jusqu'au 31 octobre 2024.

Remarque : en fixant les gains minima jusqu'au 31 octobre (et non jusqu'au 31 mars comme antérieurement), les entourages peuvent garder leurs chevaux plus longtemps dans le circuit avec un programme estival garanti et autant d'opportunités de faire monter en gains les chevaux. C'est le principe du cercle vertueux qui est ici recherché.

Conditions à l'attelé avec la baisse des minima de 15 % :

■ **3 ans (K) :** 2.500 € (sauf inédits) | ■ **4 ans (J) :** 11.000 €
 | ■ **5 ans (I) :** 25.000 € | ■ **6 ans (H) :** 38.000 € ■ **7 ans (G) :** 61.000 € | ■ **8 ans (F) :** 76.000 € | ■ **9 ans (E) :** 100.000 € | ■ **10 ans (D) :** 122.000 €

Simulation sur cette nouvelle base de minima (sur un cheptel de 2022) : 772 chevaux supplémentaires pourraient prendre part au meeting d'hiver 2023/2024 à l'attelé alors qu'ils ne pouvaient pas avec les anciens minima.

Analyse : on augmente l'assiette des possibles participants au programme de 772 éléments. Parallèlement, un travail de fond et d'harmonisation des sommes minimales d'appel a été

entrepris pour apporter plus de la cohérence au programme du meeting d'hiver de Vincennes. L'objectif est d'éviter les courses creuses et de gagner un ou plusieurs partants dans les courses à événement. Sur le programme monté, la simulation aboutit à une réserve de 148 chevaux supplémentaires qui pourraient prendre part au meeting d'hiver 2023/2024.

Remarque : on ne peut pas additionner les deux réserves supplémentaires attelé et monté (des mêmes chevaux peuvent participer aux deux).

► Baisse des gains minima en région de 15 % à compter du 1er avril 2024

Sur la période 1er avril au 31 octobre 2024, les gains minima des hippodromes de province seront aussi baissés de 15 %.

Le fait de donner de la visibilité nouvelle - partout en France sur des gains minima - jusqu'en octobre permettra aux professionnels de disposer de 7 mois supplémentaires (d'avril à octobre) pour exploiter leurs chevaux et les faire progresser pour les plus jeunes. C'est quasiment une saison supplémentaire de courses que propose cette réforme des conditions de courses.

► Extension du droit de courir pour les 11 ans jusqu'au 31 octobre

Cela offre de plus larges perspectives aux détenteurs de (bons) 11 ans. Les entourages, qui pouvaient hésiter jusqu'alors, à la fin d'année de 10 ans de continuer pour trois mois (jusqu'au 31 mars) et quelques courses, auront donc de vraies raisons de continuer avec leurs bons 10 ans et ce dès l'automne.

Ce Bello Romain (en photo ci-dessous), vu seulement deux fois en début d'année en France, aurait ainsi pu participer au programme estival et automnal français, notamment du Trophée des Grands Prix en Régions, plutôt que de migrer à l'étranger grâce à cette réforme.



© Aprh



ARQANA
TROT

VENTE
D'AUTOMNE

7 & 8 NOVEMBRE | CABOURG

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS

Toutes les catégories de chevaux

Chevaux à l'entraînement
 Yearlings
 Foals
 Poulinières
 Juments sortant de l'entraînement
 Etalons
 Parts d'étalons

■ RÉGLEMENTATION : SUSPENSION DES REQUALIFICATIONS AU 1ER JANVIER 2024

➤ **Suspension des épreuves de requalification à partir du 1er janvier 2024**

Cette mesure est double :

- elle permet de garder sur le circuit plus de chevaux ;
- elle est aussi à vocation sociale à une époque où les entraîneurs ont du mal à trouver du personnel. La suspension des requalifications est une contrainte organisationnelle en moins dans les écuries.

➤ **Suspension de l'exclusion de 45 jours des chevaux ne respectant pas certaines conditions de gains par âge et n'ayant obtenu une allocation lors de leurs six dernières courses.**

Cette mesure va permettre de laisser plus de temps aux socioprofessionnels de gérer la carrière de leurs représentant, sans la pression de l'exclusion en cas de non performance.

Des dédoublements de courses PMH multipliés pour élargir la base

Le fait de laisser sur le circuit plus de chevaux ne devrait pas engorger le programme dès lors que l'enveloppe dédiée au dédoublement des courses PMH n'est pas actuellement utilisée dans sa globalité. Un constat valable en 2022 et 2023 (chaque année, 100 courses ne sont pas dédoublées alors que l'enveloppe existait pour le faire). Il n'y a pas assez de chevaux dans les courses PMH et les mesures de suspension des requalifications devraient aussi trouver leur réponse dans plus de dédoublements d'épreuves PMH. Ces partants PMH pourront ainsi mieux se façonner et peut-être devenir des partants futurs en Premium. Il s'agit d'élargir la base pour permettre aux chevaux de monter en gains et d'arriver ainsi dans le programme Premium. Soit le volet de la logique vertueuse dans sa complémentarité PMH-Premium.

Un suivi des effets en cours de meeting et une clause de revoyure en 2024

Les premiers impacts sur le nombre moyen de partants (attendu donc à la hausse) seront évalués à mi-meeting d'hiver, notamment sur la quantification réelle des participants supplémentaires au meeting grâce à la baisse des minima.

Concernant l'ensemble des mesures de suspension des requalifications, une clause de revoyure, sous forme de bilan, sera réalisée à la fin de 2024 avec la possibilité de réajuster au besoin ces mesures.

■ **UNE PROGRESSIVITÉ PLUS DOUCE DES TEMPS DE QUALIFICATIONS**

Les différents paliers dans le calendrier qui marquent les durcissements des temps de qualification ont été réaménagés pour laisser plus de temps aux professionnels de faire progresser et façonner leurs représentants.

En 2024 : temps imposés à l'attelé pour les 2 et 3 ans

- Pour les 2 ans (les M) :
 - 1'21" : de mai à octobre
 - 1'20"5" : de novembre à décembre
- Pour les 3 ans (les L) :
 - 1'20"5" : de janvier à mars
 - 1'20" : d'avril à septembre
 - 1'19" : d'octobre à décembre



© Mark Kentell

LES QUALIFS BY

DIRECT

**À CAEN
TOUTE L'ANNÉE**

L'HEBDO

LE CARRÉ VIP

LES A

**LE CARRÉ VIP &
TOUS LES RÉSULTATS**

REPLAY

**DISPO LE JOUR-J
EN ILLIMITÉ**

PROVINCE COURSES
L'HEBDO DES QUALIFS ET DU TROT

Le service technique mobilisé sur ces études et travaux

Ce sont plusieurs ressortissants du service technique de la SETF, en études et appui, qui animent et coordonnent tous ces travaux. Avec Guillaume Maupas, le Directeur des courses et de l'association SETF, citons Benoît Fabrega, Directeur des Opérations de la direction des Courses, et Freddy Dupont, chef du département Programmes & Régions.

LE PROGRAMME ET LA REGLEMENTATION LIÉE AUX HOMMES/FEMMES

Sujet aux confins de plusieurs problématiques (recrutement, attractivité, rétention), une récente modification au code des courses permet de repenser l'offre des épreuves ALJ (apprentis-lads-jockeys) : 10 % (ou 1 course sur 10) du programme de la Fédération doit être réservée aux apprentis. La réglementation était jusqu'alors un frein en plaçant la responsabilité d'organiser les 10 % de courses pour apprentis au niveau des sociétés de courses. Dans les faits, beaucoup de sociétés ne pouvaient répondre à cette demande. Cela va permettre plus d'agilité et de dispatcher de meilleure façon les courses ALJ dans le calendrier. On peut ainsi imaginer une réunion ALJ sur des hippodromes plus adaptés que d'autres aux apprentis à des moments clés (en relation avec des opérations portes ouvertes de l'AFASEC par exemple). Le volet Premium des courses ALJ très relevé pourra aussi être revu à la baisse pour permettre à tous les apprentis de mieux profiter du circuit qui leur est dédié.

UN PLAN D' ACTIONS SUR 5 ANS

Les actions présentées dans les domaines du programme et de la réglementation sont les premières à être déployées. Elles sont concrètes, chiffrables voire quantifiables. C'est la feuille de route la plus immédiate. D'autres actions vont être lancées en parallèle avec des mesures concrètes sur un temps plus long. Tout ceci constitue un plan d'actions sur 2023 – 2027.

Dans le domaine des métiers et des licences

Des Assises de l'Emploi dans les Ecuries de Courses seront organisées au printemps prochain (et non plus cet automne) avec des actions et des mesures imaginées et développées de 2024 à 2028.

Dans la partie calendrier

Une réflexion sur l'ensemble du calendrier du trot a commencé à être conduite et une mise en œuvre d'une refonte du calendrier devrait intervenir en 2025 et 2026. Le cap global sera de :

- maintenir l'activité du trot l'hiver (avec des éventuels transferts entre Premium et PMH)
- baisser l'activité l'été au profit du printemps et de l'automne.

Il s'agira d'un travail à la fois national et régional, au sein de chaque fédération, qui nécessitera échanges et pédagogie entre la SETF et ses interlocuteurs régionaux. Les dossiers sont sur les places, les échanges vont pouvoir commencer. Les décisions viendront ultérieurement.

**CALENDRIER****DIRECTS****RÉSULTATS****REPLAYS****ÉTOILÉS**
WWW.PROVINCE-COURSES.FR

LES QUALIFS
C'EST CHEZ NOUS

EN PREMIÈRE LIGNE POUR DÉCOUVRIR LES VEDETTES DE DEMAIN



LA FDJ CONCRÉTISE L'ACHAT DE ZETURF VALORISÉ À 175M€

C'est l'épisode final attendu d'une démarche lancée maintenant il y a un peu plus d'un an avec les premières informations relatant le rapprochement de la FDJ avec ZEturf. C'est désormais officiel, la Française des Jeux (FDJ) a annoncé ce vendredi "la finalisation de l'acquisition du groupe ZEturf, opérateur de paris hippiques en ligne ainsi que de paris sportifs en ligne sous la marque ZEbet, pour une valorisation d'entreprise de 175 millions d'euros." Le timing de cette annonce est favorable à la veille du Qatar Prix de l'Arc de Triomphe mais fait aussi suite à la décision favorable de l'Autorité de la concurrence rendue le 15 septembre dernier qui conditionnait tout de même cette acquisition à plusieurs conditions d'engagements et notamment "à ne pas exploiter ses activités de jeux en monopole (jeux de loterie en ligne et en points de vente et paris sportifs en points de vente) pour le développement des jeux concurrentiels (les paris hippiques et sportifs en ligne)" pour reprendre les termes de la réponse de ladite Autorité.

Dans un communiqué diffusé ce vendredi Stéphane Pallez, Présidente directrice générale de FDJ, a déclaré : "L'acquisition de ZEturf ouvre un nouveau chapitre pour La Française des Jeux et renforce notre position sur le marché français des jeux en ligne en concurrence. Après le lancement d'une activité de poker, notre entrée dans le monde des paris hippiques en ligne parachève la diversification de notre offre en ligne, et conforte les perspectives de croissance du groupe FDJ dans le respect de son modèle de jeu responsable."

En 2022, ZEturf était le deuxième opérateur de paris hippiques en ligne derrière le PMU, avec une part de marché aux alentours des 20%.

C'est donc un nouveau tournant connu par l'industrie du pari en général et en particulier du secteur pari hippique avec l'arrivée de la FDJ qui représente à elle seule 50% du Produit Brut des Jeux de la filière économique en France comme le rappelait récemment le rapport de la Cour des Comptes (voir notre édition du 21 septembre).

MAXIME GUYON, HOMME DU 1ER JOUR DU WEEK-END DE L'ARC

Le jockey français Maxime Guyon a été le grand vainqueur de la réunion inaugurale du week-end du Qatar Prix de l'Arc de Triomphe 2023 à ParisLongchamp. Le Mayennais a signé un superbe triplé dans la journée dont deux Groupes 2. Les Groupes 1 sont eux revenus aux visiteurs anglais dont le marathonien Trueshan, né et élevé en France, lauréat de l'important Prix du Cadran associé à la femme jockey Hollie Doyle. L'autre Groupe 1 revient à l'Anglaise Sea Silk Road, montée par le Français Aurélien Lemaître. Demain dimanche, ils seront quinze en lice dans le Qatar Prix de l'Arc de Triomphe. Départ à 16h05.



Maxime Guyon, l'homme du jour à ParisLongchamp

NOTRE VISION
UNE INSTITUTION
AU SERVICE DE TOUS ET TRANSPARENTE



NOS PROPOSITIONS DE REFORME
L'INSTITUTION, LES ENCOURAGEMENTS,
LES PROGRAMMES, LE DOPAGE,
LA REGULARITE DES COURSES

MERCREDI 4 OCTOBRE - 18H - HIPPODROME DU MANS
REUNION DE LANCEMENT CAMPAGNE ELECTORALE

Retransmis
par



" Nous croyons en l'avenir de la Filière et nous soutenons sa diversité pour relancer la confiance dans les courses hippiques "
Caroline Sionneau, candidate à la présidence de la SETF, porte parole de l'USCH



CONTRÔLE DES MÉDICATIONS : BILAN DE JUILLET

La SETF a publié ce vendredi son rapport mensuel concernant les contrôles des médicaments de juillet . En voici la teneur.

Au cours du mois de juillet 2023 un total de **1.714** prélèvements ont été effectués, les contrôles suivants ont été réalisés :

- **1.475** chevaux ont été prélevés à l'issue de leur participation à une course.
- **24** chevaux ont été prélevés à leur arrivée sur l'hippodrome, avant leur participation à une épreuve. Ces opérations spécifiques de prélèvements ont été organisées sur les hippodromes suivants : Vichy le 6 juillet, Enghien le 8 juillet, Saint-Malo le 12 juillet, Pornichet le 21 juillet et Enghien le 30 juillet. Lors de ces opérations, 3 chevaux ont été prélevés. Une opération spécifique de plus grande ampleur a été organisée le 19 juillet à Cagnes-sur-Mer au cours de laquelle 9 chevaux ont été prélevés. Ces opérations spécifiques seront répétées chaque mois.
- Les **10** chevaux déclarés partants dans le Prix Jean-Luc Lagardère à Enghien le 29 juillet ont été prélevés dans les 48 heures précédant cette épreuve dans leur écurie d'entraînement.
- **2** opérations spécifiques de prélèvements pour la recherche de bicarbonate ont été organisées sur les hippodromes des Sables d'Olonne le 20 juillet et Feurs le 24 juillet. Lors de ces opérations 30 chevaux ont été prélevés. Tous les résultats se sont révélés négatifs.
- **115** chevaux ont été prélevés lors d'épreuves de qualification.
- **45** chevaux ont été prélevés lors de contrôles à l'entraînement dans 14 établissements différents.

Parmi ces **1.714** prélèvements, cinq substances prohibées de catégorie I ont été mises en évidence.

Les décisions des Commissaires de la SECF relatives à une détection de substance prohibée de catégorie I et une détection de substance prohibée de catégorie II déclarées en mai 2023 ont été publiées au bulletin de la SECF N°29 du 20 juillet 2023.

CONTRÔLE DES MÉDICATIONS : BILAN D'AOÛT

La SETF a publié ce vendredi son rapport mensuel concernant les contrôles des médicaments d'août . En voici la teneur.

Au cours du mois d'août 2023 un total de **1.737** prélèvements ont été effectués, les contrôles suivants ont été réalisés :

- **1.440** chevaux ont été prélevés à l'issue de leur participation à une course.
- **26** chevaux ont été prélevés à leur arrivée sur l'hippodrome, avant leur participation à une épreuve. Ces opérations spécifiques de prélèvements ont été organisées sur les hippodromes suivants : Cabourg le 1er août, Amiens le 11 août, Grenade-sur-Garonne le 15 août, Pornichet le 18 août, Cagnes-sur-Mer le 24 août et Marseille Borély le 31 août. Lors de ces opérations, 3 chevaux sont généralement prélevés. Une opération spécifique de plus grande ampleur a été organisée le 8 août à Laval au cours de laquelle 9 chevaux ont été prélevés.
- **4** opérations spécifiques de prélèvements pour la recherche de bicarbonate ont été organisées sur les hippodromes d'Enghien le 12 août, Saint-Malo le 14 août, Divonne-les-Bains le 16 août et Marseille Borély le 31 août. Lors de ces opérations 60 chevaux ont été prélevés. Tous les résultats se sont révélés négatifs.
- **105** chevaux ont été prélevés lors d'épreuves de qualification.
- **78** chevaux ont été prélevés lors de contrôles à l'entraînement dans 20 établissements différents.
- **18** poulains ont été prélevés lors de contrôles à l'élevage dans 4 établissements différents.

Au 7 septembre 2023, parmi ces **1.737** prélèvements, deux substances prohibées de catégorie I ont été mises en évidence.



INAUGURATION DU DOMAINE VITICOLE DE PARIS GRAVELLE

Vendredi matin s'est déroulée à l'hippodrome de Vincennes l'inauguration du domaine viticole Paris Gravelle, en présence de Virginie Dulucq, présidente d'UrbAgri et porteuse du projet, d'Audrey Pulvar, adjointe à la maire de Paris en charge d'alimentation durable, l'agriculture et les circuits-courts, d'Emmanuelle Pierre-Marie, Maire du 12ème arrondissement de Paris, d'Arnaud Barentin et de Valérie François, de la Société du Trotteur Français.

Cette inauguration fut l'occasion de présenter le projet global, avec un focus sur les vignes en vitiforesterie, qui occupent deux hectares sur l'hippodrome parisien de Vincennes.

EXPORTATION DE TROTTEURS FRANÇAIS EN ANGLETERRE

La SETF organise des regroupements en vue de l'exportation définitive de 20 chevaux "Trotteur Français" en Angleterre.

Conditions d'inscription (définies par les acheteurs) :

- juments et hongres âgés de 4 à 8 ans (F, G, H, I et J), ayant couru depuis le 1er juillet 2023 ;
- prix de vente fixé par les acheteurs potentiels : 3.000 € pour les hongres et 4.500 € pour les juments ;
- chevaux avec une aptitude corde à gauche, sains et nets, déclarés à l'entraînement - juments autorisées et confirmées pour l'élevage du Trotteur Français.

Date limite d'inscription : mercredi 18 octobre 2023.

Toutes informations par [ce lien](#).

HOHNECK AU DÉPART DU GRAND PRIX ANJOU- MAINE

Après le premier forfait enregistré ce samedi 30 septembre à 10h, 25 chevaux sont encore en lice dans le Grand Prix Anjou-Maine, programmé mercredi 4 octobre sur l'hippodrome du Mans. Parmi les forces en présence, **Hohneck** (Royal Dream) fait partie des restants engagés au deuxième échelon. Philippe Allaire a annoncé ce vendredi 29 septembre au micro d'Equidia que le lauréat de l'Elitloppet 2023 serait au départ de ce groupe 3 afin de préparer au mieux son prochain objectif le 14 octobre à Solvalla : la Finale de l'UET Elite Circuit (Gr.1). Très bien engagé au premier poteau, **Gitano** (Tucson), irréprochable depuis de nombreux mois, s'annonce comme un postulant à la victoire. Notons également au premier échelon la présence de **Gaspar de Brion** (Singalo), **Goeland d'Haufor** (Voltigeur de Myrt) et **Hip Hop Haufor** (Up And Quick). Aux 25 mètres, **Izoard Védaquais** (Bird Parker), **Hanna des Molles** (Village Mystic), **Elie de Beaufour** (Royal Dream), **Granvillaise Bleue** (Jag de Bellouet) et **Hooker Berry** (Booster Winner) sont également sur les rangs. Que des références Groupe 1 !

GP DE L'UET : LA SUÈDE QUALIFIE À SON TOUR

Après le succès de **Just A Gigolo** (Boccador de Simm) ce vendredi soir à Vincennes dans la batterie qualificative au Grand Prix de l'UET, les 4 ans suédois étaient en piste ce samedi à Åby en deux batteries (les quatre premiers de chaque batterie se sont qualifiés pour la Finale, le 14 octobre à Solvalla). Drivé par Jansson Torbjörn, **Bedazzled Sox** (Brillantisime), défermé des quatre pieds pour la troisième fois de sa carrière, a tenu en respect la grande favorite **Joviality** (Chapter Seven) dans la première batterie, s'imposant en 1'11"8 sur 2140m. (autostart). En trottant 1'12, **Xanthis Harvey** (Propulsion) s'est qualifié lui aussi en s'octroyant la troisième place aux dépens de **Bengan** (Django Riff), à créditer de la réduction de 1'12"1.

Dans la deuxième batterie, **Barack Face** (Ready Cash) s'est montré le plus fort avec son mentor Adrian Kolgjini dans la réduction kilométrique de 1'11"5. **Staro Mack Crowe** (Bold Eagle), **Never Mind'Em** (Propulsion) et **Dancer Brodde** (Bold Eagle) concluent respectivement deuxième, troisième et quatrième, en 1'11"6.



Koeur de Vanille et Philippe Daugeard

UN BREAK BÉNÉFIQUE POUR KOEUR DE VANILLE

Après un début de carrière prometteur où il a terminé deux fois sur le podium lors de ses deux premières sorties publiques, **Koeur de Vanille** (Alto de Viette) a ensuite galopé lors de ses deux courses suivantes. Suite à ces deux disqualifications, Philippe Daugeard a donc décidé de mettre son protégé au repos pendant une période de deux mois. L'entraîneur normand a eu raison puisque **Koeur de Vanille** s'est emparé, depuis ce break, d'une bonne deuxième place le 22 septembre dernier à Chartres. Ce samedi, il signe la première victoire de sa carrière au terme d'un très bon rush final. "C'est un poulain qui a des moyens. Il est un petit peu nerveux, a souligné Philippe Daugeard sur Equidia Racing. C'est d'ailleurs pour cette raison que je l'ai arrêté deux mois après ses deux disqualifications. Cela lui a fait du bien car il est désormais plus calme. Nous avons eu un parcours en or aujourd'hui (lire samedi)".

1^{ère} | PRIX DE LA PORTE DE COURCELLES



Att - 2150 m - Course E - 35 000 €



KOEUR DE VANILLE 1'15"

Alto de Viette x Vanilla Girl (One du Rib)
Driver : Ph. Daugeard - Entraîneur : Ph. Daugeard
Propriétaire : D. Duval - Eleveur : S. Jourdan Andrieu



2^e Kazy Merite 1'15"1 Brillantissime x Uriage Merite

Driver : A. Barrier - Entraîneur : A. Buisson

3^e Kingston du Gosier 1'15"2 Brillantissime x Quabila

Driver : A. Laurent - Entraîneur : C. Herserant

4^e : Kerido d'Alouette - 5^e : Kristal des Moyeux - 5^e : Kurapika du Pont - 7^e : Kallagan



Glossy Thourjan

OBJECTIF ATTEINT POUR GLOSSY THOURJAN

Dauphine d'une certaine **Good Girl Marceaux** (Jag de Bellouet) dans ce Prix de la Place Beauvau l'an dernier, **Glossy Thourjan** (Quaro) a connu des ennuis de santé depuis cette performance, ce qui explique ses résultats en demi-teinte depuis le début de ce millésime. Préparée avec soin pour ce bel engagement au plafond des gains, Glossy Thourjan n'a pas manqué sa cible, s'imposant très facilement sous la selle d'Emma Callier (épreuve réservée aux apprentis / Lad-jockeys) en 1'14"3 sur 2875 mètres. Au micro sur Equidia Racing, Valentin Coligny est revenu sur le succès de sa protégée. "J'ai eu beaucoup de problèmes avec ma jument en début d'année. L'an dernier, elle a fait une grosse saison. Il ne fallait pas oublier que ma jument a fini deuxième de Good Girl Marceaux dans cette course l'an dernier. Aujourd'hui (lire samedi), j'avais dit à Emma (Callier) de la monter en confiance et d'essayer de prendre la tête. J'avais enlevé les bottines de ma jument pour la première fois. L'apprentie a très bien géré le rythme devant. Pour une écurie comme la mienne, c'est important de gagner une course à Paris. Je n'ai pas beaucoup de chevaux. La jument méritait de gagner sa course. Elle est fragile. Je la cours qu'à bon escient sous la selle. Je vise les courses. L'écurie est en forme. Il faut que cela se poursuive."

4^e | PRIX DE LA PLACE BEAUVAU



M - 2875 m - Course D - 50 000 €



GLOSSY THOURJAN 1'14"3

Quaro x Overdrive (Giant Cat)
Jockey : E. Callier - Entraîneur : V. Coligny
Propriétaire : L. Neel - Eleveur : J. Prodhomme



2^e Harbella 1'14"4 Rieussec x Udinese

Jockey : M. Durville - Entraîneur : R. Ch. Larue

3^e Harpie du Perche 1'14"5 Jag de Bellouet x Puxka

Jockey : Th. Roullier - Entraîneur : L. Cl. Abrivard

4^e : Hello Jade Rush - 5^e : Hollywood Girl - 6^e : Heroine des Landes - 7^e : Gezade du Bocage



LOOPING DAY FAIT AUSSI BIEN QUE SON GÉNITEUR

Le Prix du Pont Marie réservé aux poulains de 2 ans a sacré par le passé d'excellents chevaux comme **Gotland** (Ready Cash) ainsi qu'un champion. Le champion n'est autre que **Face Time Bourbon** (Ready Cash), lauréat de cette course lors de l'édition 2017. Issu du croisement entre **Face Time Bourbon** et la bonne **Daytona Jet** (Goetmals Wood), **Looping Day** a réussi à remporter cette course dès sa deuxième tentative. Qualifié en 1'18"6 le 30 juin à Caen, le protégé de Tomas Malmqvist avait débuté sa carrière par une bonne deuxième place le 3 septembre à Alençon, le tout après avoir perdu beaucoup de terrain au départ suite à une faute. Muni d'oeillères plates ouvertes ce samedi, ce neveu d'**Express Jet** (Goetmals Wood) a facilement disposé du grand animateur, **Lignery** (Gu d'Héripuré), à mi-ligne droite d'arrivée. "Le poulain est très bien mis. Il est très sérieux. La course a démarré fort, a débriefé Eric Raffin sur l'antenne d'Equidia Racing. J'ai dû chasser derrière le poulain de Gabriele Gelormini (Lignery) dans le parcours. Quand je lui ai demandé d'avancer à l'entrée de la ligne droite d'arrivée, il a bien soutenu son effort jusqu'au poteau. C'est donc bien ce qu'il a fait étant donné que c'était seulement sa deuxième course. 1'16"3 (2150m. autostart), c'est un bon chrono étant donné que la piste est plus souple que rapide ce soir (lire samedi). C'est prometteur." Cette course sourit à Eric Raffin puisque le driver vendéen a triomphé l'an dernier avec le très estimé **Kapitano de Source** (Ready Cash) ainsi qu'avec **Gotland** en 2018.

8^e | PRIX DU PONT MARIE



Att - 2150 m - Course C - 38 000 €



LOOPING DAY 1'16"3

Face Time Bourbon x Daytona Jet (Goetmals Wood)
Driver : E. Raffin - Entraîneur : T. Malmqvist
Propriétaire : Ec. Hunter Valley - Eleveur : Ec. du Londel



2^e **Lignery 1'16"6** Ready Cash x Amy Ligneris
Driver : G. Gelormini - Entraîneur : F. Souloy

3^e **Lucky de Mac 1'17"1** United Back x Dira d'Occagnes
Driver : G. Marin - Entraîneur : G. Marin

4^e : Los Angeles Lakers - 5^e : Little Up - 6^e : Little Marceaux

L'INDISPENSABLE POUR TOUT SAVOIR DES QUALIFS & DU TROT

LES FICHES ÉTALONS 2023 SONT EN LIGNE

WWW.PROVINCE-COURSES.FR

- LA SEMAINE AUX QUALIFS
- HISTOIRE DE CHAMPION(S)
- LES RÉSULTATS, PARTANTS ET PRONOS
- STATS & INFOS EXCLUSIVES

DISPO EN NUMÉRIQUE LE JEUDI SOIR

WWW.PROVINCE-COURSES.FR

FACE TIME BOURBON 1'09"1	READY CASH 1'10"3	INDY DE VIVE 1'11"9
	VITA BOURBON 1'12"7	KIDEA 1'18"2
LOOPING DAY	GOETMALS WOOD 1'11"9	LOVE YOU 1'10"2
	DAYTONA JET 1'12"0	KAMERA BOURBON 1'13"7
RUN FOR JET 1'10"5		AND ARIFANT 1'16"5
		TAHITIENNE
		COKTAIL JET 1'11"2
		KELITE JET 1'14"5

1^{ère} | PRIX DE LA PORTE DE COURCELLES

Att - 2150 m - Course E - 35 000 €

**KOEUR DE VANILLE 1'15"**

Alto de Viette x Vanilla Girl (One du Rib)
 Driver : Ph. Daugeard - Entraîneur : Ph. Daugeard
 Propriétaire : D. Duval - Eleveur : S. Jourdan Andrieu



2^e **Kazy Merite 1'15"1 Brillantissime x Uriage Merite**
 Driver : A. Barrier - Entraîneur : A. Buisson

3^e **Kingston du Gosier 1'15"2 Brillantissime x Quabila**
 Driver : A. Laurent - Entraîneur : C. Herserant

4^e : Kerido d'Alouette - 5^e : Kristal des Moyeux - 5^e : Kurapika du Pont - 7^e : Kallagan

2^e | PRIX DE VENISSIEUX

M - 2875 m - Course E - 41 000 €

**IROQUOIS DIGEO 1'14"6**

Ni Ho Ped d'Ombree x Tulipe du Randou (Instant Gede)
 Jockey : A. Collette - Entraîneur : L. M. David
 Propriétaire : Ph. Monier - Eleveur : E. A. Richer



2^e **Ibili d'Occagnes 1'14"7 Bilibili x Source d'Occagnes**
 Jockey : G. Gervais - Entraîneur : D. Brohier

3^e **Ixor de l'Iton 1'14"9 Bird Parker x Regence de l'Iton**
 Jockey : A. Angot - Entraîneur : V. Raimbault

4^e : Intuition Jiel - 5^e : Ibiza de Connee - 6^e : I Feel Pretty - 7^e : Icare du Pommereux

3^e | PRIX DE JARNAC

Att - 2875 m - Course E - 35 000 €

**JAGUAR DU FAN 1'15"**

Diablo du Noyer x Radieuse du Fan (Flash de Cosse)
 Driver : A. Barrier - Entraîneur : Ch. A. Mary
 Propriétaire : G. Berthault - Eleveur : E. Perthue



2^e **Joker des Chaliers 1'15"3 Coup de Poker x Miss des Chaliers**
 Driver : A. A. Chavatte - Entraîneur : A. Chavatte

3^e **Jasmin Dairpet 1'15"3 Tino Madrik x Texane Dairpet**
 Driver : A. Lamy - Entraîneur : N. Lemetayer

4^e : Jaspe - 5^e : Jules des Champs - 6^e : Jimmyz - 7^e : Job du Persil

4^e | PRIX DE LA PLACE BEAUVAU

M - 2875 m - Course D - 50 000 €

**GLOSSY THOURJAN 1'14"3**

Quaro x Overdrive (Giant Cat)
 Jockey : E. Callier - Entraîneur : V. Coligny
 Propriétaire : L. Neel - Eleveur : J. Prodhomme



2^e **Harbella 1'14"4 Rieusesec x Udinese**
 Jockey : M. Durville - Entraîneur : R. Ch. Larue

3^e **Harpie du Perche 1'14"5 Jag de Bellouet x Puxka**
 Jockey : Th. Roullier - Entraîneur : L. Cl. Abrivard

4^e : Hello Jade Rush - 5^e : Hollywood Girl - 6^e : Heroine des Landes - 7^e : Gezade du Bocage

5^e | PRIX DU COTENTIN

Att - 2150 m - Course R - 18 000 €

**ISOCRATE D'ELA 1'14"9**

Bird Parker x Saiga de Ginai (Jag de Bellouet)
 Driver : Y. Lebourgeois - Entraîneur : C. Chenu
 Propriétaire : Ec. Daidou - Eleveur : G.A.E.C Pierre



2^e **Impact Castelets 1'15"3 Look de Star x Utopie Mauzun**
 Driver : G. Gelormini - Entraîneur : N. Bridault

3^e **Ideal Mossa 1'15"5 Uriel Speed x Mossa Brasil**
 Driver : A. G. Maillard - Entraîneur : A. G. Maillard

4^e : Iceman Castelets - 5^e : Izio du Pommereux - 6^e : Indien du Liamone - 7^e : Ipso du Fer

6^e | PRIX DE NANTUA

Att - 2150 m - Course E - 44 000 €

**GIANT MADRIK 1'13"8**

Acheté aux ventes Arqana Trot 16 000 € par DUBOIS Julien
 Voyage de Reve x Quoreane d'Orgeres (Korean)
 Driver : P. Abrivard - Entraîneur : D. Stoehr
 Propriétaire : D. Stoehr - Eleveur : E.A.R.L. Ec. I. Boulaies



Félicitations à tout l'entourage !

INSCRIPTIONS EN COURS

Vente d'Automne

7 & 8 novembre - CABOURG



Sylvain Prouvoyer, Ventes Europe, Tél : + 33 6 98 67 51 38
 Coralie Chaverot, Sud de la France, Tél : +33 7 61 12 53 30
 Alexandre Pucheu, Normandie Pays de Loire, Tél + 33 6 47 77 45 65

Félicitations!

2^e **Georges l'Aventure 1'14" Nahar de Beval x Aventure Jets**
 Driver : E. de Jesus - Entraîneur : A. Michel

3^e **Greatman de Busset 1'14" Texas Charm x Royale City**
 Driver : T. Beauvais - Entraîneur : H. W. Langeweg

4^e : Guido Josselyn - 5^e : Gloire de Fleury - 6^e : Global Empire - 7^e : Gibole de l'Elle

7^e | PRIX DE LA PLACE DE L'ALMA

Att - 2150 m - Course E - 35 000 €

**KOSY D'ERONVILLE 1'14"3**

Achetée aux ventes Arqana Trot 16 000 € par Sarl Ecurie Aurmath
 Eridan x Clem d'Eronville (Prodigious)
 Driver : A. Rebeche - Entraîneur : S. Meunier
 Propriétaire : I. Haddad - Eleveur : S.C.E.A. d' Eronville



Félicitations à tout l'entourage !

INSCRIPTIONS EN COURS

Vente d'Automne

7 & 8 novembre - CABOURG

2^e **Kiliwatch 1'15" Love You x Enjoy Life**
 Driver : Y. Lebourgeois - Entraîneur : M. Coignard

3^e **Kiss Me de Jomax 1'15"1 Nahar de Beval x Avalone Jiel**
 Driver : V. Saussaye - Entraîneur : L. Barassin

4^e : Krona Viking - 5^e : Katniss Mormoulin - 6^e : Komele - 7^e : Khadidja Castelets

8^e | PRIX DU PONT MARIE

Att - 2150 m - Course C - 38 000 €

**LOOPING DAY 1'16"3**

Face Time Bourbon x Daytona Jet (Goetmals Wood)
 Driver : E. Raffin - Entraîneur : T. Malmqvist
 Propriétaire : Ec. Hunter Valley - Eleveur : Ec. du Londel



2^e **Lignery 1'16"6 Ready Cash x Amy Ligneriers**
 Driver : G. Gelormini - Entraîneur : F. Souloy

3^e **Lucky de Mac 1'17"1 United Back x Dira d'Occagnes**
 Driver : G. Marin - Entraîneur : G. Marin

4^e : Los Angeles Lakers - 5^e : Little Up - 6^e : Little Marceaux

RETROUVEZ NOS INDEX EXCLUSIFS DES **ENTRAÎNEURS** POUR LES COURSES DE DEMAIN

WWW.PROVINCE-COURSES.FR



AU PROGRAMME

ALENCON

C1 - 14H00 (9 COURSES)

ANGOULEME

C1 - 14H00 (8 COURSES)

CAZAUBON

C3 - 15H30 (3 COURSES)

CHOLET

C1 - 14H30 (6 COURSES)

CORDEMAIS

C1 - 13H05 (10 COURSES)

GOURNAY-EN-BRAY

C1 - 13H30 (8 COURSES)

LAON

C1 - 14H00 (8 COURSES)

LYON (A PARILLY)

C1 - 13H40 (8 COURSES)

NIMES

C5 - 15H30 (2 COURSES)

RAMBOUILLET

C1 - 14H00 (9 COURSES)

SEGRE

C1 - 14H15 (5 COURSES)

VIRE NORMANDIE

C1 - 13H50 (9 COURSES)

VITRE

C1 - 14H30 (5 COURSES)

DIFFUSION



Ce dimanche 1er octobre est marqué par la réunion du Qatar Prix de l'Arc de Triomphe sur l'hippodrome de ParisLongchamp. Etant donné que cette grande réunion réservée aux galopeurs est "protégée", il n'y aura pas de réunion Premium au trot ce dimanche.

Pour autant, 13 hippodromes sont en activité via des réunions PMH. Du côté d'Alençon, les 2 ans sont à l'honneur avec des inédites bien qualifiées comme **Lady Dry** (Goetmals Wood), **Lakara** (Village Mystic) ou encore **Lush Life** (Gotland). Dans la course mettant aux prises les amateurs, la championne Flamme du Goutier (Ready Cash) effectue sa rentrée avec Alain Unterreiner. La protégée de Thierry Duvaldestin s'élance au troisième échelon de départ en étant pieds nus d'entrée de jeu. Sur l'hippodrome de Cholet, Latinus Avis (Ready cash) et Luminous Star (Face Time Bourbon), étoilés lors de leur qualification respective, sont également à suivre de près pour leur première sortie publique. À Cordemais, **Lord Dairpet** (Quaro), doublement étoilé par Province Courses l'Hebdo lors de sa qualification du 8 juin à Meslay-du-Maine, débute en compétition avec Eric Raffin à son sulky. Vendu 49 000€ aux ventes Auctav (Rouges terres) du 25 août dernier, **Lovely Dream** (Bird Parker) fait également ses premiers pas en compétition à Cordemais avec son entraîneur Richard Joly. À Angoulême, James Lebouteiller présente un poulain de deux ans doté d'un potentiel intéressant. Il s'agit de **Love Dancer** (Royal Dream), étoilé lors de sa qualification du 20 juillet à Meslay-du-Maine. Notez qu'il a été acheté à l'amiable 50 000€ après la vente Auctav (Rouges Terres) du 25 août.

En page suivante, les partants des réunions 100% trot. ■



RETROUVEZ NOS INDEX EXCLUSIFS DES **ÉTALONS** POUR LES COURSES DE DEMAIN

WWW.PROVINCE-COURSES.FR

1 PX DE LA COMMUNE DE SEMALLE - (14H00)

PMH - Att. - (F) - Femelles - 11 500 € - 2650m

1. LADY DRY		R. Hue
2. LAKARA		L.G. Richard
3. LEGENDE DES BAUX		D. Bonne
4. LILY DE L'AUNAY		L.M. David
5. LISA DE CHANLECY		L. Baudouin
6. LIVE AND LET DIE		S. Rousselle
7. LUNA DE MALAC		A. Gougeon
8. LUSH LIFE		D. Thomain
9. LA NESLOISE		R. Lamy
10. LECTINA		M. Coignard

2 PX MAISON DE LA PRESSE DE SEES - (14H30)

PMH - Monté - (F) - Apprentis-lads-jockeys - 17 500 € - 2650m

1. HATE YOU BEYLEV		A. Poulain
2. GHALAL DE VANDEL		O. Placier
3. GRANIT BLANC		M. Joly
4. HELIOT BEST		M. Potier
5. GAGA LADY BENACH		M. Morandeu
6. GIFTOVER		Lilian Bertin
7. FERRY BOAT		F. Letonturier
8. HISTOIRE DE L'ITON		T. Levesque
9. GAROU BEJI		L. Thoraval
10. FLIBUSTIA		A. Defortescu
11. FOLIE DE BOUERE		M. Heurtebise
12. GALA D'ARTISTE		Clara Dersoir
13. GOOD VIBRATIONS		Andrea Roussel
14. FRIMEUR DU START		M. Colas
15. FOREVER STONE		E. Croisic
16. FIRST LADY CARJAC		I. Fraigne
17. HONNEUR DU CEBE		Thais Peltier

3 PX RESTAURANT DEL ARTE (Gr A) - (15H00)

PMH - Att. - (E) - 15 000 € - 2650m

1. JO BLACK		P. Pacaud
2. JOY DE WALLIS		A. de Jesus
3. JOLIE PETTEVINIERE		L.M. David
4. JIPE DE LARRE		Ph. Perret
5. JAYKA DES LANDES		S. Hardy
6. JAGUAR FAC		G. Delaune
7. JUVARI DU QUENNE		P. Houel
8. JAZZ DES CORVEES		D. Bonne
9. JUST IN LOVE		Ph. Moulin
10. JURASSIC MOIRE		R. Corbin
11. JADE DE TOUES		L. Daniello
12. JUMEIGE DE GODREL		D. Thomain
13. JADE HAUFOR		F. Boudet
14. JABALLA		A.A. Barassin
15. JAVELOT VERDERIE		E. le Beller

4 PX EDOUARD JUHELLET (Gr B) - (15H30)

PMH - Att. - (E) - 15 000 € - 2650m

1. JOYAU BLUE		J.Ph. Mary
2. JUNON DE CAPONET		R. Lamy
3. JASNIERE		P. Barthelemy
4. JASKA DES LANDES		S. Hardy
5. JOS DU PILET		J. Travers
6. JALAKITE SIVED		F. Gence
7. JOYAU DE RIVERIE		Sophie Marie
8. JUS DE COCO		W. Rivron
9. JUSTE DE MELLERAY		M. Charuel
10. JADORE DE LA MOIRE		R. Corbin
11. JETHAN DE MONGOCHY		Ch. Heslouin
12. JUST FOR EVER		Ch.J. Bigeon
13. JOKER DU LYS		Ch. Sabin
14. JESS HOGUINIERE		D. Bonne

5 PX DES DISTRIBUTEURS BIOFIOUL NORMANDIE - (16H00)

PMH - Att. - (F) - 19 500 € - 2650m

1. FRED DE TOUNE		S. Tribourdeau
2. HEOL LORIETTES		J.Y. Ricart
3. HEAVEN D'ECAJEUL		D. Thomain
4. HIPPI DE LA COUDRE		F. Gence
5. GRANIT D'EPONA		R. Lamy
6. HIBISCUS NORMAND		M. Brun
7. HAVANE AU VENT		Y. Roblot
8. HAVANE FLIGNY		S. Hardy
9. GENY SPEEDHYCAT		R. Corbin
10. FELINE DE JANVILLE		D. Bonne
11. HAILEY D'OURVILLE		P. Houel
12. FUNNY HORSE		A.A. Barassin
13. FALCON DU VIVIER		M. Coignard
14. HAPPY DANOVER		J. Travers
15. HEAVEN STAR		D. Beaufilets Ernault
16. FOR NO ONE		G. Delaune

6 PX MARIE-LOUISE ET MAURICE ROGER - (16H30)

PMH - Att. - (F) - Mâles - 14 000 € - 2650m

1. KARDECHOIS		Jerome David
2. KARLO		D. de Jesus Reis
3. KASH DE TERNOIRE		L.M. David
4. KRONOS DES LANDES		S. Hardy
5. KAID BOURGEOIS		J. Planchard
6. KENDO DU CHERISAY		C. Megissier
7. KING DES MALBERAUX		M. Coignard
8. KADOR D'OCCAGNES		F. Christophe
9. KIAFELER		G. Moinon
10. KOCHISE GRIFF		R. Hue
11. KRIKRI DE BEAUM		P. Monthule
12. KAISER DE SIENNE		Th. Volckaert
13. KASDAR DU PAJ		Maxence Lecoq
14. KIKAR DE BEYLEV		C. Enault
15. KOPEK BOURBON		W. Michel
16. KING FLEC		D. Bonne

7 PX DE LA COMMUNE DE LARRE (Gr A) - (17H00)

PMH - Att. - (F) - Femelles - 13 000 € - 2650m

1. KALIAH DES LANDES		S. Hardy
2. KATIE DE MAI		F. Gence
3. KIMORA		D. Thomain
4. KAVIA DE PAGERIE		L.M. David
5. KETCH HAUFOR		F. Boudet
6. KINDIA		K. Brossard
7. KEEP CALM ONE		H. Sionneau
8. KERRIA DU BELLAY		P. Houel
9. KALINE DES LANDES		Noemie Hardy
10. KALINA DE LAURIERE		Jerome David
11. KILOUNA		G. Moinon
12. KAROLKA		M. Coignard
13. KINOUDAB		D. Bonne

8 PX HUBERT DE CATHEUX (Gr B) - (17H30)

PMH - Att. - (F) - Femelles - 13 000 € - 2650m

1. KASSIOPEE D'ATOUT		Ch. Foure
2. KELBELLE MOIRE		R. Corbin
3. KALIE DU CLOSEAU		J.Y. Ricart
4. KALINA D'ABLON		S. Levoy
5. KEREMIE DE VANCE		P. Barthelemy
6. KANDIE DREAM		L.M. David
7. KEENGAME		C. Parys
8. KEEP YOUR HEAD UP		J.M. Marie
9. KENZA SOLO		P. Pacaud
10. KARRY WHITE		J. Cerisier
11. KARLOTA DE LA FYE		P. Belloche
12. KINA DE WALLIS		D. Thomain

9 PX PARC ANIMALIER D'ECOUVES - (18H00)

PMH - Att. - (E) - Amateurs - 5 500 € - 2625m

1. FLASH DE FROMENTEL		G. Favris
2. EBENITO D'AURCY		A. Renaudin
3. FOLIEPOLIS		C. Laville
4. FIMOKO STAR		D. Gazagnaire
5. ELOGE DE LARA		L. Lefebvre
6. FORTO DEO		D. Eoche
7. FEELING DU NOYER		O. Vicaire
8. FLAUBERT GEDE		J.A. Binet
9. ELENE BOURGEOISE		J. Lemonnier
10. EXTRA DU CHATELET		R. Villesalmon
11. FORUM MESLOIS		S. Rocher
12. FRAGONARD DELO		J. Roux
13. FLOWER BY MAGALOU		P. Divare
14. DISCO DES MOLANDS		P. Gaulier
15. ELITE DE JIEL		E. Fremiot
16. FLAMME DU GOUTIER		A. Unterreiner

1 PX MIC CHEVALDEFER - (14H00)

PMH - Att. - (E) - 13 000 € - 2200m

1. LATUS DES TOURS		N.R. Brossard
2. LOVE DANCER		J. Leboutteiller
3. LUEGO CONTIGO		F. Clozier
4. LANCELOT VENESI		E. Audebert
5. LOCEA DE GUEZ		M. Grasset
6. LE JIBAY		B. Robin
7. LOUNA D'ESTIEU		F. Corbineau

2 PX RESTAURANT CHEZ BRUNO ST PALAIS/MER - (14H35)

PMH - Att. - (F) - 14 000 € - 2750m

1. KENZO D'EVA		F. Clozier
2. KIWI CHARENTAIS		L. Guinoiseau
3. KINA DE NARMONT		N.R. Brossard
4. KRONOS JULINO		Christopher Corbineau
5. KING QUICK		P.J. Cordeau
6. KNOCKANDO		B. Robin
7. KAPRICE D'EVAILLES		E. Audebert
8. KARLUS RENARDIERE		M. Tijou
9. KOP DE NARMONT		D. Brossard
10. KODA DU DONJON		S.E. Pasquier
11. KALIROE DE BEAUVAL		M. Grasset

3 PX IMEX - (15H10)

PMH - Att. - (E) - 18 000 € - 2750m

1. ICARE BRILLOUARD		F. Corbineau
2. IROISE DU VIVIER		M. Tijou
3. IDOLE D'ERPION		S.E. Pasquier
4. IGLOO DU LEARD		L. Guinoiseau
5. IDEAL DE BEZILLAT		Th. Ducos
6. IXIXELLE		J.F. Moquet
7. IBIS DE FRECA		D. Brossard
8. INDY DE TYROLE		B. Gallon
9. IRISH PARKER		M. Grasset
10. IMHOTEP BUROIS		M. Yvon
11. IN LOVE DE VALMIER		Y. Vidal
12. IROISE DE MADKER		E. Audebert
13. IRENO DES PLAINES		N.R. Brossard
14. ICI C'EST CHENU		F. Clozier

4 PX DOMINIQUE GENDRON - (15H45)

PMH - Att. - (H) - Apprentis-lads-jockeys - 16 500 € - 2750m

1. GALI DE QUELAINES		T. Beauvais
2. FORGEAS DU GITE		L. Girouard
3. GAMBLING LADY		Th. Ducos
4. EPERON D'OR		L. Lorent
5. ECRIN DU LAYON		Mathilde Lepage
6. GENERAL DE CONNEE		B. Gallon
7. FAKIR DES LANDES		L. Audebert
8. GREEN EYES		N. Devigne
9. GRACE A TOI JILME		M. Ruault
10. GORLANDO LUDOIS		C. Gourgand
11. FLASH DU DROPT		G. Toque

5 GRAND PX DES TROTTEURS - JACQUES ET DO - (16H20)

PMH - Att. - (E) - Euro. - 23 000 € - 2750m

1. ARA		F. Clozier
2. FABULOUS DANCER		M. Yvon
3. TESTA DI CAVOLO		M. Tijou
4. GALIBOT DE L'ISOP		A. Millet
5. FRANCOIS NAY		G. Cogne
6. G.K.JUSTUS		M. Grasset
7. HATLAS DE MOUTIERS		E. Audebert
8. GRANDE CAMPO		S.E. Pasquier
9. HULK DE TILLARD		I.P. Blanchon
10. FLAMBEUR DE MATROX		M. Auvray
11. ECLIPSE DU NOYER		P.J. Cordeau
12. FARANDOLE DI PALBA		Y. Vidal
13. DENZO MONTAVAL		Christopher Corbineau
14. EPERON DE FRECA		D. Brossard
15. FILOU DE LA ROUVRE		J. Leboutteiller

6 PX ART CREATION PERVENCHE - (16H55)

PMH - Att. - (E) - Mâles - 15 500 € - 2750m

1. JALBERRY		D.M. Olivier
2. JASMIN DHELPA		P.J. Cordeau
3. JIMINY CRICKET ACE		J. Paille
4. JAZZ DE GUINETTE		Christopher Corbineau
5. JIOSCO DIGEO		M. Yvon
6. JOYAU DE BELLANDE		I.P. Blanchon
7. JOVIAL DE VENEL		M. Grasset
8. JULIANO DE GLANE		M. Auvray
9. JEWEL MESLOIS		E. Audebert
10. JEDI NARCY		N.R. Brossard
11. JACADI D'EVA		F. Clozier
12. JAGUAR DU LONDEL		D. Brossard
13. JOB DU CEBE		L. Guinoiseau
14. JOCEANO BELLO		A. Honore
15. JAWEN DEROZES		S.E. Pasquier
16. JOSS AIMEF		L. Audebert

7 PX CAFE DES SPORTS - CHAMPNIERS - (17H30)

PMH - Att. - (E) - Femelles - 15 500 € - 2750m

1. JAMAICA CLEMAXELLE		M. Yvon
2. JALISSE DE CAMAS		Alexiane Lepage
3. JONQUILLE NAY		G. Cogne
4. JOLLY DE FRECA		J. Paille
5. JESS D'ANARDEL		D.M. Olivier
6. JOLIE DE JEGUN		M. Grasset
7. JALINKA TUILERIE		Christopher Corbineau
8. JEEP'S D'ECOUVES		Y. Faux
9. JALIKA ROUSSETIERE		J. Leboutteiller
10. JESSIE PINK		A. Hubert
11. JOSEPHA CHOUP		E. Audebert
12. JEANNE CO		D. Brossard
13. JONGLEUSE ALTO		J. Groizeau
14. JUVIGNY		N.R. Brossard
15. JOSY D'OCCAGNES		D. Crespel
16. JUJU DE NORTHEN		O. Picard

8 PX BAR PMU LE GIBUS - (18H05)

PMH - Monté - (F) - 16 000 € - 2750m

1. GIRL DES RIOULTS		L. Girouard
2. HUMOUR WILLIAMS		T. Bord
3. GINKGO NAY		A. Barthelemy
4. HOMER DES PRES		M. Tijou
5. HIDALGO PLANCHETTE		L. Magnenat
6. HELIOS D'ANCLEMAX		Alexiane Lepage
7. HANNA DU KLAU		M. Yvon
8. GRANIT D'AUVILLIER		Ch. Callico
9. HOCCO D'ARCHE		E. Jahrisch
10. HAPPY SHANNON		S.E. Pasquier
11. HAPPY DE NARMONT		L. Lorent
12. HATHAWAY		A. Gervais
13. HELDIEN ALFA		Christopher Corbineau

1 PX DE L'HIPPODROME DE SAVENAY - (13H05)

Internet - Att. - (F) - Auto. - 12 000 € - 2050m

1. LORIE DE LA PRADE	O. Raffin
2. LADAMES	J.Ph. Monclin
3. LARIANO	Etienne Dubois
4. LOKY DE JUPILLES	G. Marin
5. LE SENS DE PADD	A. Wiels
6. LANA DE BEAUMEE	G. Lessieu
7. LIBEREE DELIVREE	R.Ch. Larue
8. LUPIN DE LA VALLEE	N. Raimbeaux
9. LORD DAIRPET	E. Raffin
10. LOHENGRIN	J.L. Giot
11. LOVELY DREAM	R. Joly

2 PX PASCAL JOLY (Gr A) - (13H35)

Internet - Att. - (G) - Mâles - 13 000 € - 2825m

1. KA DEUX TONIQUE	A.A. Chavatte
2. KAIROS TO WIN	L. le Drean
3. KELSO D'URZY	O. Raffin
4. KID D'ECHAL	E. Raffin
5. KIMONO DU CAIEU	J.Ph. Monclin
6. KRIANGO DE NILE	G. Lessieu
7. KAMEL	J. Berthelot
8. KASHMIR NATE	J. Neveux
9. KIKI MANCEAU	L. Koubiche
10. KILLER JAYF	D. Cherbonnel
11. KLAXON	G. Marin
12. KIF DE COSSE	A. Leduc
13. KESACO FORGETIERE	J.P. Maillard
14. KORSO BELLO	A. Wiels

3 PX DE L'HIPPODROME DE MACHECOUL (Gr B) - (14H05)

Internet - Att. - (G) - Mâles - 13 000 € - 2825m

1. KADOUDAL	S. le Cerf
2. KALIMERO JASMA	J.Ph. Monclin
3. KEOPS DU CHATAULT	S. Lemetayer
4. KILIMANDJARO PLAYA	L. Delanoe
5. KING DE CHOISEL	R.R. Boucault
6. KALIN DU TRESOR	L. Beileard
7. KARO DU BELET	E.G. Blot
8. KELAMOUR CLENA	O. Boudou
9. KING KONG BOY	E. Raffin
10. KING DES FONTAINES	N. Martineau
11. KENZO GALBE	Loic Groussard
12. KALIN DU MARIN	A. Clerin
13. KRISTIANO BELLO	A. Wiels
14. KARTING BOY	A.J. David

4 PX DE L'HIPPODROME DE LA GACILLY(Gr A) - (14H35)

Internet - Att. - (G) - Femelles - 13 000 € - 2825m

1. KALINKA DE SARTHE	A. Wiels
2. KATIA GIRL	A.J. David
3. KATY'S TIME	J.B. Lemoine
4. KELIA DE GLADJESS	R. Gougeon
5. KIPA DE LA MORTRIE	L. Delanoe
6. KRACOTTE GIRL	E. Raffin
7. KALINA LOVE	G. Marin
8. KARA DE LOIRON	J.Ph. Monclin
9. KELLELOUISE MABON	Y. Dreux
10. KUNZITE VITA	F. Guinhut
11. KRYPTONITE PAJJ	N. Jaulneau
12. KOUBA DE FEMISSON	R.S. Cholloux
13. KALIE CASH CELLAND	O. Raffin
14. KALIE PACHA	Alexandre Chevrier

5 PX DE L'HIPPODROME DE CORDEMAIS (Gr B) - (15H05)

Internet - Att. - (G) - Femelles - 13 000 € - 2825m

1. KALLAS TEPOL	Michel Duveau
2. KATINKA COTON	G. Lessieu
3. KAYENE DU TAY	Cl. Desmontils
4. KEY OF PARADISE	G.P. Lemarie
5. KIRMANE DE LAVAU	R. Joly
6. KRAQUITA BELLA	A. Wiels
7. KALINDA SPOKEN	Loic Groussard
8. KARELLIS	A. Clerin
9. KIRKENESSE	J. Malin
10. KALINE RESTELAN	O. Raffin
11. KALIMERISSE	L. Szczesny
12. KALINE DE CONNEE	E. Raffin
13. KATY LILY	L. Koubiche
14. KISS ME SMART	J. Dubreil

6 PX PIERRE RAFFRE (Gr A) - (15H35)

Internet - Att. - (F) - Auto. - 13 000 € - 2650m

1. JERSEY CAP'S	O. Raffin
2. JUS DE RAISIN	R. Bouvier
3. JULIETTE DU LEON	P.Y. Bouvier
4. JUANA DIAZ	E. Raffin
5. JAORA	Y. Dreux
6. JADE DU RIL	A. Wiels
7. JANELLE DES VENTS	R.S. Cholloux
8. JEJELAMOUL BENACH	D. Kumpen
9. JEUNE PREMIER	R. Joly
10. JOIE DU CHOQUEL	G. Lemaitre
11. JELLY BELLY FOSCA	J.Cl. Maucourt
12. JAGUAR DE RETZ	J.Ph. Monclin
13. JOKER DU CAIEU	S. Ernault
14. JABELLINA	G. Lessieu
15. JALOUSEZ MOI	M. Riffaud
16. JOYCE DU SAPTEL	N. Raimbeaux

7 PX HIPPODROME DE PONTCHATEAU (Gr B) - (16H20)

Internet - Att. - (F) - Auto. - 13 000 € - 2650m

1. JOE D'AIROU	D. Kumpen
2. JALCOVA DU MONT	M. Monaco
3. JOUR DU TRESOR	L. Beileard
4. JAVELINE	N. Martineau
5. JADE DES BRETTEES	J.Ph. Monclin
6. JASMINE DU ROY	O. Raffin
7. JUST DE LA MORTRIE	R.R. Boucault
8. JUNINHO SPORT	Cl. Desmontils
9. JERIC LE VIKING	A.J. David
10. JOYCE MESLOISE	F.Ph. Berthault
11. JASMINA DU LEVANT	M. Hamelin
12. JUNIOR DU CHATEL	O. Boudou
13. JOKER AS	E. Raffin
14. JOSHUA ONE	G. Marin
15. JUPITER DE VAL	A. Wiels
16. JELOURA	R. Joly

8 PX DE L'HIPPODROME DE REDON - (17H10)

Internet - Att. - (B) - 24 000 € - 2800m

1. JUDICIEUSE	O. Raffin
2. JACKSON BOY	Y. Dreux
3. JOUR JOYEUX	Th. Raffegeau
4. JAGAWA MATCH	B. Carpentier
5. JUMBO DE JA YO	G. Jouve
6. JIM D'ALOUETTE	A.A. Chavatte
7. JOLISSIME ELDE	N. Lemetayer
8. JAVA D'ANAMA	J. Dubreil
9. JAZZ D'OURVILLE	Pierre Abrivard
10. JONQUILLE DE MEAT	F. Guinhut
11. JASMINE DE VAU	Ch. Dreux
12. JALOUSIE DE L'ISLE	E. Raffin
13. JAMAICA	J.Ph. Monclin
14. JUDICIEUX	F. Delanoe
15. JEROCASH DE PHYT'S	Ch. Bancel
16. JIOSCO DE PHYT'S	R. Marty
17. JEWEL DE BANVILLE	Alain Chavatte
18. JUNON	A. Certenais

9 PX DES BENEVOLES - (17H40)

Internet - Att. - (D) - Auto. - 28 000 € - 2650m

1. GALANT GALAA	R. Bouvier
2. GRAPHISTE DREAM	J.Ph. Monclin
3. DESTIN DE STAR	E. Raffin
4. FLYING BRICKELL	S. Ernault
5. GALA DE CRENNES	J.P. Maillard
6. ETERNEL AMOUR	B. Vallette
7. DIVIN DU RENOARD	L. Goetz
8. EGINE PRECIEUSE	Ch. Hamel
9. DROP DE L'ITON	J. Berthelot
10. GAUDEPSOU	A. Wiels

10 PX DES AMATEURS - (18H10)

Internet - Att. - (G) - Amateurs-auto. - 5 500 € - 2650m

1. GUESS LUFFY	S. Campain
2. FOREVER YOUNG	S. Bizeul
3. GOING DES TITHAIS	M. Poirier
4. FABULEUSE BABY	Cl. Louiche
5. GLYCINE VRIE	F. Touchard
6. FLOCON DE GINAI	A. Sinenberg
7. GRAIN DE MALICE	F. Robin
8. HARMONIA BELLA	Ph. Pellerin
9. FITO PRIOR	Maud Goetz
10. GOLDEN DE PAME	J. Vivion
11. HEROINE DE TALA	M. Prat
12. GALAXY VAUCEENNE	S.P. Blondeau
13. GAZON DE LA VALLEE	S. Besnard
14. HAVANA DOLUCIO	F.F. Mary
15. GIN FIZZ PAULO	H. Jouault
16. HAGATTA DE CODIERE	C. Leduc

1ÈRE FOIS DÉFERRÉS DES 4

CHEVAL	FERRURE
JAORA (605)	D4
JEUNE PREMIER (609)	D4
JAVELINE (704)	D4
JOYCE MESLOISE (710)	D4
JOKER AS (713)	D4
JUPITER DE VAL (715)	D4

1 PX DU MONT LOUVET (Gr A) - (13H30)

PMH - Att. - (H) - Mâles - 12 000 € - 2550m

1. KAISER DU DOME		Ch. Petrement
2. KIMI DU DOME		Ph. Daugeard
3. KIWI DES THUYAS		J.Ch. Piton
4. KOUGAR DES RACQUES		Ph. Masschaele
5. KORRIGAN DU GLANON		S. Olivier
6. KASHMIR JIEL		A. Garandean
7. KLONDIKE		E. Devenne
8. KAID FLIGNY		A. Lamy
9. KAPITANO DREAM		Y. Lebourgeois
10. KENT SOYER		J. Bordas
11. KOLORADO		A. Bouchez Picard
12. KIKI DE REUX		G. Roig-Balaguer

2 PX EARL LEGER-FERRIERES EN BRAY (Gr B) - (14H00)

PMH - Att. - (H) - Mâles - 12 000 € - 2550m

1. KAPITANO DE LOU		A. Duperche
2. KING KOBE		F. Rochette
3. KRAK JOSSELYN		S. Olivier
4. KLOWN DE RITON		M. Claeysens
5. KAUDAN D'HOULBEC		E. Devenne
6. KASIMODO DREAM		F. Guerineau
7. KOROMIR		A. Garandean
8. KAIROS DU PERCHE		Y. Lebourgeois
9. KIWI PHIL		M. de Meyer
10. KILYAN DU FOSSE		J.Ch. Piton
11. KAPORAL VERT		E. Peltier
12. KING DE DUFA		Ph.J. Poisson

3 PX CHARLES HEQUET (Gr A) - (14H30)

PMH - Att. - (F) - Femelles - 12 000 € - 2550m

1. JIBLINE WIND		X. Reveillon
2. JISSIA MAKER		A. Duperche
3. JACOTTE DU BOURG		J.Ph. Borodajko
4. JOIE MENCOURT		Florent Peltier
5. JOLIE ANNEE		Ph. Masschaele
6. JAFFA D'AUBRIERE		J.Ch. Piton
7. JANET DES VAUCHAUX		X. Thevenet
8. JOLIE PLANTE		M. Bouchez
9. JUSQUA RIK		A. Lamy
10. JOYEUSE DU HOULME		M. de Meyer
11. JUST BE READY		Y. Lebourgeois
12. JALNA MIKA		D. Dulong

4 PX DANONE (Gr B) - (15H00)

PMH - Att. - (F) - Femelles - 12 000 € - 2550m

1. JALBANA		A. Garandean
2. JUSTISSIME		Ch. Dagnicourt
3. JOY DE FOUQUE		F. Rochette
4. JUST IN CASE		S. Olivier
5. JULIE DU NORD		J.Ch. Piton
6. JIRELLA DE BOMO		A. Lamy
7. JIRELLA DU BARNE		X. Thevenet
8. JOLIE DE MAI		Ph. Daugeard
9. JADE DE GUELLE		Y. Lebourgeois
10. JANETTE TY		Ph. Masschaele
11. JUST FOR CALD		G. Celis
12. JACINTHE RANAISE		A. Voisin

5 PX DES BENEVOLES (Gr A) - (15H30)

PMH - Att. - (H) - Femelles - 12 000 € - 2550m

1. KALYPSO ROSE		S. Olivier
2. KISS ME DE GAVEL		A. Randon
3. KRYSTAL PRINCESS		P. Desmigneux
4. KAMBODIA D'ERI		Ch. Petrement
5. KLOE DE JANEIRO		Ph. Masschaele
6. KEEP ON RUNNING		J.Ch. Piton
7. KERIA FLEURY		Y. Lebourgeois
8. KENITA D'AUVERS		D. Dulong
9. KIEVSKAYA		X. Thevenet
10. KYA DE JELMA		A. Garandean
11. KASSIOPEE DU SOIR		A. Lamy
12. KAYA KYDE		P. Castel

6 PX CHARLES GERVAIS (Gr B) - (16H00)

PMH - Att. - (H) - Femelles - 12 000 € - 2550m

1. KIMBERLY DE BELLOU		F. Rochette
2. KISS VALENTINE		G. Porzio
3. KALINKA DU MIREL		G. Roig-Balaguer
4. KELISSA D'AVE		P.A. Rynwalt-Boulard
5. KIMIA DU WALLON		L. Cueff
6. KATE DE LA BESVRE		N. Chereau
7. KARIDY DU DOME		Ph. Daugeard
8. KIM DU LIVET		S. Olivier
9. KYRIELLE JOMUNA		A. Lamy
10. KADOURA WEST		Florent Peltier
11. KASSIOPEE		Y. Lebourgeois
12. KOCCIA JIVE		T. Verdonck

7 PX DE GOURNAY-EN-BRAY (Gr A) - (16H30)

PMH - Att. - (F) - Mâles - 12 000 € - 2550m

1. JERKAN MIPE		J.Ch. Piton
2. JALERNO		J.Ph. Borodajko
3. JIZZY DREAM		G. Roig-Balaguer
4. JUPITER D'ALIENIS		Ph. Daugeard
5. JUPITER DU CAUX		M. Claeysens
6. JAVLAR		Y. Lebourgeois
7. JOKER DU VERGER		A. Duperche
8. JAYZI DU BOURG		S. Olivier
9. JOLOVELY DE MAGE		A. Lamy
10. JOSS DE MESANGY		Ph. Masschaele
11. JERICO BADREC		L. Balu
12. JOYAU DU LOIR		Ph. Ternisien

8 PX DES VIEUX TRACTEURS (Gr B) - (17H00)

PMH - Att. - (F) - Mâles - 12 000 € - 2550m











1. JULES CHERI		J. Roulland
2. JUBILE DU GADE		A. Lelodet
3. JOLO LOVE		J.Ch. Piton
4. JAGUAR DU DOLLAR		Y. Lebourgeois
5. JARDY DU CYD		A. Lamy
6. JOLICOEUR DU MIREL		G. Roig-Balaguer
7. JICEJY		A. Duperche
8. JOSEY WALES		J.Ph. Borodajko
9. JULIUS ECUS		A. Randon
10. JEUNE PRODIGE		Ch. Petrement
11. JOKER D'AURE		Ph. Masschaele
12. JACKPOT D'ARDENNES		Ph. Daugeard

1ÈRE FOIS DÉFERRÉS DES 4

CHEVAL	FERRURE
JOKER DU VERGER (707)	D4
JERICO BADREC (711)	D4
JACKPOT D'ARDENNES (812)	D4











DIFFUSION : **1 PX ATHIES BATIMENT (Gr A) - (14H00)**

PMH - Att. - (F) - Mâles - 12 000 € - 2850m

1. KENZO SLAP 	M. Verva
2. KIMONO DES RACQUES 	Ch. Criado
3. KUZCO 	M. Bizoux
4. KLASSIC D'OCQUE 	Ch. Nicole
5. KARL 	P.Y. Verva
6. KYMI MELOC 	O. Bizoux
7. KAPITAN TER BLEKTE 	S. Van Den Brande
8. KANEM 	Tanguy Devouassoux
9. KOURASI LEPINE 	J. Koubiche
10. KISS WOOD 	F. Ouvrie
11. KARYNNDO ROBSEN 	Laurent Verva
12. KIR ROYAL 	David Lefevre





2 PX LE CLOS 47 - BRUYERES (Gr B) - (14H30)

PMH - Att. - (F) - Mâles - 12 000 € - 2850m

1. KILLER DU PIRE 	J.R. Declercq
2. KRAC D'OCQUE 	F. Ouvrie
3. KAISER DU PIRE 	David Lefevre
4. KINGTIME DU CAMPUS 	M. Bizoux
5. KOBALT HENJO 	A. Muidebled
6. KRAMER MELOC 	Loris Bizoux
7. KRAC BOREAL 	Ch. Nicole
8. KANSAS DE DIGEON 	G. Demoulin
9. KEEPER BAY 	J. Koubiche
10. KUBLAI KHAN 	C.J. de Leeuw
11. KARL DU CAMPDOS 	C. Deffaux
12. KINGSTON SAUTREUIL 	M. Verva










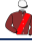


3 PX AXA ASSURANCES CERVI - LAON (Gr A) - (15H00)

PMH - Att. - (F) - Femelles - 12 000 € - 2850m

1. JURTIKALINE 	M. Bizoux
2. JULCYNEE BAMACE 	M. Verva
3. JERSEY DES RACQUES 	Ch. Criado
4. JADE PICARDE 	C. Deffaux
5. JESSY DU NOYER 	O. Bizoux
6. J'ACCEPTE 	Tanguy Devouassoux
7. JUSTINE GOBIERES 	A. Muidebled
8. JOYCE DU HOULET 	Laurent Verva
9. JUNAKA MELODY 	David Lefevre
10. JERMANY 	P.Y. Verva
11. JAMAIQUE NAY 	B. Cogne
12. J'AIME BARAKA 	G. Horrach Vidal












4 PX CONSEIL DEPARTEMENTAL AISNE (Gr B) - (15H30)

PMH - Att. - (F) - Femelles - 12 000 € - 2850m

1. JOLIE LADY DU LION 	Ch. Nicole
2. JAYA BELLE 	J.R. Declercq
3. JULIANA DU CAMPDOS 	C. Deffaux
4. JUZA DE DIGEON 	G. Demoulin
5. JULIA WIND 	P.Y. Verva
6. JAVOTTE D'ARDENNES 	Laurent Verva
7. JUVENILIA DU NORD 	A. Meneghetti
8. JULIE DE MARNY 	F. Ouvrie
9. JUSSICA MELODY 	Ch. Criado
10. JUBILIS 	J. Koubiche
11. JOY DU CHATAULT 	G. Lannoo
12. JAVA DES CHAMPS 	C. Lebourgeois



5 PX REMY GOSTEAU (Gr A) - (16H00)

PMH - Att. - (F) - Femelles - 12 000 € - 2850m

1. KAMBA FRO 	David Lefevre
2. KARISMA PAN 	X. Decaudin
3. KALINKA D'ECAJEUL 	D. Bertrand
4. KITA DE REVE 	J. Lesne
5. KATALINA DU DOLLAR 	F. Ouvrie
6. KINGA DE KARMELE 	H. Huygens
7. KONCHITA 	Tanguy Devouassoux
8. KALINKA PONT ROYAL 	J. Koubiche
9. KOLENCIA DE WARNOC 	M. Huygens
10. KARIOKA DU CHOQUEL 	N. Bridault
11. KIRUNA DU PONCELET 	M. Verva
12. KATHLEEN DU NORD 	P.Y. Verva



6 PX SORETHEM - CHAVIGNON (Gr B) - (16H30)

PMH - Att. - (F) - Femelles - 12 000 € - 2850m

1. KANAKA 	J.R. Declercq
2. KAFIA DE CERISY 	F. Giard
3. KLAMA DE NAVARY 	M. Verva
4. KITTEN'S JOY 	G. Sucaet
5. KANELLE CASTELETS 	D. Bertrand
6. KALIGANE DU SOLEIL 	J. Koubiche
7. KARLA DE PAGERIE 	Loris Bizoux
8. KARIMA 	F. Ouvrie
9. KINKY PAN 	X. Decaudin
10. KAYA DU GOSIER 	David Lefevre
11. KALINE DAME 	G. Baudouin
12. KALIE DE MONE 	A. de Vaugiraud





7 PX SERVICE TECHNIQUE VILLE DE LAON (Gr A) - (17H00)

PMH - Att. - (F) - Mâles - 12 000 € - 2850m

1. JAISYMONEY RINGEAT 	Th.E. Loncke
2. JACOPO DU PACAULT 	Tanguy Devouassoux
3. JACKARY D'OCQUE 	Ch. Nicole
4. JAY ZEE SAUTREUIL 	M. Verva
5. JUSTE DE DIGEON 	G. Demoulin
6. JEFFERSON MELOC 	O. Bizoux
7. JIRO OKINA 	David Lefevre
8. JOKER DE LA BESVRE 	Laurent Verva
9. JUNIOR DU CHATAULT 	G. Lannoo
10. JAGUAR DE ZIETTE 	J.R. Declercq
11. JEDEON CLEVILLE 	E. Herbeau
12. JOHN DOE 	F. Ouvrie

8 PX DE L'UPECT (Gr B) - (17H30)

PMH - Att. - (F) - Mâles - 12 000 € - 2850m

1. JUMBO BERRY 	M. Dupuis
2. JAN D'O 	G. Sucaet
3. JOKAI DES ROIS 	M. Bizoux
4. JIVAGO DU RILER 	Tanguy Devouassoux
5. JEAN JOSEPH 	David Lefevre
6. JIBUS DE GODREL 	Ch. Criado
7. JAGUAR DU CHATAULT 	J. Koubiche
8. JOUR DE VEINE 	A. Meneghetti
9. JANARDAL CLUB 	F. Ouvrie
10. JULIENAS DU HEURT 	P.Y. Verva
11. JACIO SLAP 	M. Verva
12. JACKPOT DU LOT 	Laurent Verva

DIFFUSION : **1 PX BIEN-ÊTRE ANIMAL-LABEL EQUURES (Gr A) - (14H00)**

Internet - Att. - (F) - 13 000 € - 2000m

1. KAMPALA DE VIETTE	Th. Coulon
2. KALVERA DE PLAY	B. Rouer
3. KALLY DE BRUZEAU	Eric Duperche
4. KATAVIA PRESS	Y. Dousset
5. KANDIA DUCALE	V. Viel
6. KANELLE DE RITOIRE	A. Trinquart
7. KOSTO DU TEMPLE	J.Ph. Raffegau
8. KSAR SAID	J.F. Senet
9. KAYCAT WARRIOR	J.G. Van Eeckhaute
10. KAMANDINE BLEUE	S. Gazon
11. KARA DE LA BESVRE	Th. Dromigny
12. KAPITEN DU MELEUC	F. Nivard
13. KORNELIA BELLA	J. Viniger
14. KALINE DU LOCHEUR	D. Brohier

2 PX HIPPODROME DE MESLAY-DU-MAINE(Gr B) - (14H30)

Internet - Att. - (F) - 13 000 € - 2000m

1. KILLER SAUTREUIL	A. Laurent
2. KINESYVA	V. Viel
3. KING DE PLAY	B. Rouer
4. KASTERA	M. Norberg
5. KATANA QUICK	R. Derieux
6. KAROLUS FAIR	A. Rebeche
7. KADOR STAM	A. Angot
8. KEIRA SMART	L. Pallanchier
9. KHALEESI HEAVEN	D. Brohier
10. KORLEON	B. Piton
11. KINDER SEVEN	Th. Rousselet
12. KATYLAND	P. Beasse
13. KALI D'ALONG	J.F. Senet
14. KARABOUDJAN	F. Lecanu

3 PX D'ABLIS (Gr A) - (15H00)

Internet - Att. - (E) - 15 000 € - 2000m

1. JUL DEE AND PEE		A. Rebeche
2. JUSTE SAMBA		L.J. Legros
3. JOLI ALEZAN		F. Nivard
4. JULIETTE D'OO		J. Gastineau
5. JUPITER DE MAISY		F. Lecanu
6. JULIETTA VICI		Th. Lamare
7. JERRY DE BELLANDE		J.F. Senet
8. JAVA DES CAILLONS		Ch. Jariel
9. JALIE DE BOLERO		David Garcias
10. JOHNNY QUICK		H. Marie
11. JEWELKIM		R. Derieux
12. JAGER BOUMBOUM		P. Godineau
13. JASTAR		A. Angot
14. JOURAYGO		S. Gazon

4 PX DE CLAIREFONTAINE-EN-YVELINES(Gr B) - (15H30)

Internet - Att. - (E) - 15 000 € - 2000m

1. JUMBO DU HOULBET		F. Lecanu
2. JACKPOT MENCOURT		J.F. Senet
3. JUST YOU JUST ME		J. Vanmeerbeck
4. JUST DO IT FOR ME		B. Piton
5. JODEON		J.Ph. Raffegau
6. JOLLY VICTORY		F. Nivard
7. JOYEUSE ENTREE		J.Ph. Dubois
8. JERIDAN JASMA		Y. Dousset
9. JADE DES BRUYERES		X. Leveau
10. JASMINE DU MELEUC		P. Godineau
11. JELENIA BELLA		J. Lehericey
12. JOVIAL		A. Rebeche
13. JERRY PAULO		G. Salles
14. JOA DE LA LOUTRIE		Gh. Danneville

5 PX DES ESSARTS-LE-ROI - (16H00)

Internet - Att. - (F) - Apprentis-lads-jockeys - 14 500 € - 2800m

1. HALTESSE MAJOR		S. Gohier
2. HARRY DU LYS		Leo Blavette
3. HUGO DU JOUAN		C. Legrain
4. HELLO CAUVILLIERE		C.E. Lemaire
5. HORUS DES DUNES		L. Piton
6. HALDO		Th. Viaud
7. HAWAI DE SYVA		C. Herivaux
8. HOLLYWOOD WELL		E. Cive
9. HELGA D'ATOUT		R. Demas
10. HUNIQUE		Q. Luc
11. HENZO DREAM		T. Mazier
12. HOLSTER		L.Th. Wissocq
13. HERMINE DE RHEVE		Marius Metayer
14. HELMA DU COURTILS		J. Gastineau
15. HOLLENBOURG		M. Vaudoit
16. HERINE D'OCCAGNES		M.J. Barcelo Bisquerra

6 PX DE PONTHEVRARD - (16H35)

Internet - Att. - (B) - 24 000 € - 2800m

1. KEA DES RACQUES		Adrien Blandin
2. KILOU D'YMER		L. Piton
3. KRYSTAL PALACE		L.R. Langlois
4. KHARNAS		Ch. Planchais
5. KROONER D'HERIPRE		R. Derieux
6. KILLER DE BEAULIEU		B. Rouer
7. KALITA D'HENINEL		J.G. Van Eeckhaute
8. KATIM DU GOUTIER		J.Ph. Raffegau
9. KINNAIRD		J.F. Senet
10. KENTUCKY WOOD		B. Piton
11. KOCKTAIL WOOD		Th. Dromigny
12. KAPTAIN DU LIAMONE		A. Prat
13. KANAKA DE BUSSET		F. Nivard
14. KAGUYA JIEL		C. Gillet

7 PX DU PMU - (17H05)

Internet - Att. - (B) - 27 000 € - 2800m

1. IMPALA PARK		F. Senet
2. IDEAL DES BRIERES		F. Lecanu
3. IESOLO		J.Ch. Beaufiles
4. ILOT DU TRIEUX		J. Vanmeerbeck
5. ISIS D'ALESA		Th. Lamare
6. ISTANIA DE VIETTE		M. Norberg
7. ISABELLE STORY		M. Ionescu
8. IMAGINE D'ATOUT		P. Beasse
9. IRON SPIRIT		B. Piton
10. ITONO DE MILLAC		A. Rebeche
11. INDIEN DE FONTAINE		F. Nivard
12. IMPARTIAL		B. Marie
13. ISSIA DE CHARLY		J.Ph. Dubois
14. ISLA MUJERES		J.G. Van Eeckhaute
15. I LOVE JOSSELYN		R. Derieux
16. IRINA DE BAILLY		B. Rouer
17. INES DES RIOULTS		J.F. Senet

8 PX DU WEEK-END IMPERIAL - (17H35)

Internet - Att. - (E) - 24 000 € - 2800m

1. HOLD UP NOCTURNE		J. Vanmeerbeck
2. GRANDE SOEUR		A. Rebeche
3. HAUTE COTE DE NUIT		L. Legrand
4. FAUX DOLLARS		Y. Lorin
5. HOLLY SHINE		J.F. Senet
6. GALION VOLSIN		Th. Rousselet
7. ELCAPO		Y. Dousset
8. HARCOUEL		F. Nivard
9. GRAAL DE L'EXTREME		B. Piton
10. GOLD D'ECROVILLE		B. Marie
11. FIONA DE COQUERIE		P. Ollitrault
12. GENERAL DU NORD		F. Lecanu
13. HEDIC GEMA		L. Regnault
14. DORUN BEAM		Th. Dromigny
15. HISTOIRE MODERNE		J.Ph. Dubois
16. HISA DU MARGAS		J.Ph. Raffegau
17. GENERAL DE LOIRON		P. Tijou
18. GUERRIERE WIND		J.Ch. Beaufiles

9 PX DE LA FORÊT DE RAMBOUILLET - (18H05)

Internet - Monté - (G) - Amateurs - 5 500 € - 2800m

1. HEROS		A. Leysenne
2. HISPANO SUIZA		H. Lenault
3. FIGARO DU FAN		S. Gueret
4. ESKULANAKE		C. Chazal
5. GOOD MORNING ELGE		D. Mulot
6. FOU DU ROI		Jeanne Lenault
7. FOLLOW ME DU LUOT		L. Herard
8. ESPOIR DES MAZURES		Emilie Duperche
9. HUBINE KERYVON		A. Balliere

1ÈRE FOIS DÉFERRÉS DES 4

CHEVAL	FERRURE
JASTAR (313)	D4
JUST YOU JUST ME (403)	D4
JOVIAL (412)	D4
INDIEN DE FONTAINE (711)	D4

1 PX HDB PEINTURE - VIRE NORMANDI (Gr A) - (13H50)

Internet - Att. - (E) - 15 000 € - 2825m

1. KADENCE CENSERIE	Anais Michel
2. KATANGO	M. Durville
3. KEEP TIME	S. Dieudonne
4. KENOSHA	A. Collette
5. KATEMOSS	T. le Beller
6. KLARA DE BELFOND	S. Baude
7. KAPRICE DE STAR	Antoine Michel Fossey
8. KING EMJI	G. Lizee
9. KILLEM	J.Cl. Hallais
10. KITA DU RIB	Joel Hallais
11. KOMMUNES DE PLAY	F. Blandin
12. KEJIMA	Cedric Terry
13. KASPER FAC	R. Delaune
14. KALIAKIE PHEDO	H. Touvais
15. KEMISSORO	A. Menager
16. KLIMKA DE VANDEL	N. Bazire

2 PX HDB PEINTURE - VIRE NORMANDI (Gr B) - (14H20)

Internet - Att. - (E) - 15 000 € - 2825m

1. KANSAS DU RIB	Joel Hallais
2. KIPKETER SPORT	X. Barrois
3. KORONA DIKA	G. Beaufils
4. KARNAC DU VIVIER	T. Calo
5. KELLER DE L'ITON	B. Beaucamp
6. KERLAZ D'AVE	Th. Beauchene
7. KARLOTTA DE PLOMB	Y. Saliot
8. KISMIE DE DJYM	S. Baude
9. KATCHINA D'YVI	St. Meunier
10. KANSAS BONBON	G. Delacour
11. KANAK DU BOCAGE	Ch. Clin
12. KAROLINA DRY	A.G. Maillard
13. KING TURGOT	G. Blandin
14. KRACKSMAN	A. Collette
15. KEOPS DES NOUES	J.M. Godard
16. KISS ME DE BELFOND	N. Bazire

3 PX LE BOWLING - VIRE NORMANDIE (Gr A) - (14H50)

Internet - Att. - (F) - 15 000 € - 2825m

1. INSTANT DE LIESSE	A. Marquet
2. IGNACE DE BAUBRIE	N. Bazire
3. IPETIT PRINCE	S. Baude
4. I SPEED LUCKY	B. Delasalle
5. ILESKOOL D'EB	E. Beudard
6. IRATY D'HERIPRE	Th. Beauchene
7. ISIS D'ERAH	Emilien Raulline
8. IASALA DE COQUERIE	M. Barre
9. IDYLLIC LOVE	E. Desmigneux
10. INVICTUS DE NILREM	A. Collette
11. INTACT DU TERTRE	G. Blandin
12. ISCO DU MONCEL	D. Heon
13. IRIS DE TROUVILLE	B. Hardy
14. IO DOMENICO	J. Deville

4 PX LE BOWLING - VIRE NORMANDIE (Gr B) - (15H20)

Internet - Att. - (F) - 15 000 € - 2825m

1. INFLUX DU PARC	W. Noel
2. ILLUSION	D. Lecroq
3. IRAN	J.Cl. Hallais
4. ILUZIO DE BUCY	D. Heon
5. IDOLE HORSE	P. Freret
6. IROQUOISE	Antoine Michel Fossey
7. IMPERATRICE LOVE	G. Houel
8. ISAAC NORMAND	A. Collette
9. INDIANA DE PLAY	F. Blandin
10. INHERIT	G. Beaufils
11. INSTIGATEUR	Cedric Terry
12. INDYDARCHE	G.A. Pou Pou
13. ILLICO DE JAVIE	Anais Michel

5 PX VIRE CHAUDRONNERIE - (15H50)

Internet - Monté - (F) - Apprentis-lads-jockeys - 15 500 € - 2850m

1. HYENE DES LANDIERS	A. Marton-Heliot
2. HIJO MOKO	J. Friederich
3. HISTORY DE BELFOND	Candice Dupont
4. HAWAI JALLERIE	M. Catherine-Pezet
5. HERCULE DES SABLES	Clea Roger
6. HILODOR	P. Hebert
7. HORIZON PELSA	M. Champenois
8. HAND DAIRPET	Auriane Meunier
9. HALFAC BILOU	L. Ott
10. HOLD UP D'OUDON	T. Vlaemynck Debost
11. HELLO BLEU	E. Van Petten
12. HELYSEE WILD	M. Beudard
13. HELL GIRL CHATHO	M. Durville

6 PX JEAN-PAUL POTTIER (Gr A) - (16H25)

Internet - Att. - (F) - 13 000 € - 2825m

1. JOYEUSE KINNEY	R. Delaune
2. JUSTIFICATION	Antoine Michel Fossey
3. JULIENA BLUE	A. Favris
4. JAVA SI	St. Meunier
5. JOLIE VIVA	Ch. Clin
6. JERKA DU PAVILLON	D. Heon
7. JOKER MILY	M.Ph. Nicolle
8. JAM DES LANDES	M. Catherine-Pezet
9. JOIE DE CORTEM	Th. Beauchene
10. JUMPING DU RIB	Joel Hallais
11. JANGO DE GRAIS	E. Lacomblez
12. JADIOSA D'OHARA	B. Hardy
13. JASMINE DU BOCAGE	Cedric Terry
14. JINGLE FAN	G. Delacour

7 PX JEAN-PAUL POTTIER (Gr B) - (16H55)

Internet - Att. - (F) - 13 000 € - 2825m

1. JAMAICA PHEDO	O. Touvais
2. JIOSCO ROUSSETIERE	G. Beaufils
3. JAGUAR DU CAIEU	Cedric Terry
4. JASMINE DES NOEES	St. Meunier
5. JOSCAN DU GOUTIER	N. Bazire
6. JASON DE LA MARE	D. Heon
7. JOYAU DE L'ITON	B. Beaucamp
8. JINA D'ERPION	Et. Delaunay
9. JAG DE BAULON	M. Barre
10. JULLOU	Arnaud Desmottes
11. JAGUAR GEMA	J.M. Godard
12. JAKOTA DU PERCHE	A. Collette
13. JARMILA SPORT	X. Barrois

8 PX BOCAGE BUREAUTIQUE - (17H25)

Internet - Att. - (B) - 25 000 € - 2800m

1. JEANBAT DANOVER	Th. Beauchene
2. JUDY TURGOT	F. Blandin
3. JOSVIL	Cedric Terry
4. JONA DE REVE D'OR	H. Monthule
5. JACADI D'ARGILIN	S. Baude
6. JOY DU CHERISAY	D. Delaroche
7. JERZINO VICI	A. Collette
8. JEALOUSY QUEEN	Ch. Clin
9. JAIN MAB	Th. Lebrec
10. JULIA QUICK	C. Mesnil
11. JONAGOLD	N. Bazire
12. JOUVENCE DE CAREL	Antoine Michel Fossey
13. JOLIE COKTAIL	A. Favris
14. JOCDOR	G. Beaufils
15. JASON	P. Levesque
16. JEANNETTE PRIORY	T. le Beller
17. JULIANA DE RETZ	Arnaud Desmottes
18. JOLIE SURPRISE	S. Dieudonne

9 PX JEAN-PASCAL BROHIER - (17H55)

Internet - Att. - (G) - Amateurs - 5 500 € - 2825m

1. FANGIO DU BOCAGE	S. Ringler
2. HAPPY BEJI	P. Cavanie
3. HASTA LA VISTA	L. Lefrancois
4. HIPPNY BOURGEOISE	E. Nicolaysen
5. HILTON BERRY	F. le Gall
6. HENRY DOUZOU	A. Renault
7. FIGLIO MERITE	Valentin Henry
8. GABY DU LOT	B. Pellan
9. HAMPTON AMERICA	A. Slimane
10. HEVA CHALEONNAISE	T. Marchand
11. HULTIMA	Th. Desoubeaux
12. FOUDRE DU BAS BOSQ	F. Chapdelaine
13. GOOD WATER	F. Durville
14. ESTIME MOI	J.Cl. Louche
15. EDEN FLIGNY	O. Fontes de Aguiar
16. FLEMINGTON D'AMOUR	A. Pejus

1^{ÈRE} FOIS DÉFERRÉS DES 4

CHEVAL

JAVA SI (604)

FERRURE

D4